

Lecture diachronique de l'évolution des systèmes de production et des stratégies de firmes, en élevage caprin laitier. Quelle analyse de la durabilité ?

Napoléone M., Boutonnet J.P.

in

Bernués A. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), Casasús I. (ed.), Chentouf M. (ed.), Gabiña D. (ed.), Joy M. (ed.), López-Francos A. (ed.), Morand-Fehr P. (ed.), Pacheco F. (ed.).
Economic, social and environmental sustainability in sheep and goat production systems

Zaragoza : CIHEAM / FAO / CITA-DGA

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 100

2011

pages 91-99

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=801488>

To cite this article / Pour citer cet article

Napoléone M., Boutonnet J.P. **Lecture diachronique de l'évolution des systèmes de production et des stratégies de firmes, en élevage caprin laitier. Quelle analyse de la durabilité ?**. In : Bernués A. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), Casasús I. (ed.), Chentouf M. (ed.), Gabiña D. (ed.), Joy M. (ed.), López-Francos A. (ed.), Morand-Fehr P. (ed.), Pacheco F. (ed.). *Economic, social and environmental sustainability in sheep and goat production systems*. Zaragoza : CIHEAM / FAO / CITA-DGA, 2011. p. 91-99 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 100)



<http://www.ciheam.org/>

<http://om.ciheam.org/>

Lecture diachronique de l'évolution des systèmes de production et des stratégies de firmes, en élevage caprin laitier – Quelle analyse de la durabilité ?

M. Napoléone* et J.P. Boutonnet**

*INRA SAD Avignon (France)
martine.napoleone@avignon.inra.fr

**INRA SAD Montpellier (France)
boutonnet@supagro.inra.fr

Résumé. Nous proposons une lecture des transformations en filière laitière, pour alimenter un débat sur la durabilité de ces filières et des systèmes de production. Nous nous appuyons sur une reconstruction des trajectoires d'entreprises laitières caprines dans le Sud de la France, en mettant en évidence l'évolution de leur stratégie, les conséquences sur l'évolution des systèmes de production et le rapport au territoire. Nous distinguons d'une part des dynamiques sectorielles industrielles et d'autre part l'émergence récente de dynamiques locales et collectives. Ces deux orientations radicalement différentes posent des questions spécifiques au regard de leur durabilité. Mais la durabilité de l'ensemble de la filière caprine laitière se construit sur une certaine complémentarité entre ces deux orientations.

Mots-clés. Trajectoire – Filière caprine laitière – Dynamique locale – Dynamique sectorielle – Durabilité.

Analysis of the evolution of dairy goat production systems and firms' strategies – Which sustainability analysis?

Abstract. Our paper aims to analyse the changes in the dairy goat sector to evaluate sustainability of these food chains and farming systems. We identify trajectories concerning dairy factories in south-eastern France highlighting changes in their strategies and consequences of these changes upon farming systems and local development. We analyse these changes in relation to the priority given to the dairy food chains on one hand and to local development on the other. Both choices give rise to specific questions concerning sustainability. But the sustainability of the dairy goat sector as a whole depends on complementarity between of these two orientations.

Keywords. Trajectories – Dairy goat sector – Dairy food chains – Local development – Sustainability.

I – Introduction

La croissance et la concentration de l'industrie laitière, démarrée en France dans les années 1960 (Hairy *et al.*, 1967) se poursuit aujourd'hui sous des formes différentes : moins de croissance et plus de concentration (Botta, 2007). On assiste à une évolution importante du secteur laitier, à travers un développement des filières industrielles se traduisant souvent par une concentration des entreprises de transformation et de leurs moyens de production, par un recentrage des activités sur certains territoires, par une spécialisation des systèmes de production. Mais on assiste aussi à l'émergence de formes de développement échappant à ces logiques industrielles. Elles s'appuient sur des dynamiques locales et collectives, mettent en avant le lien entre le produit, les pratiques et le terroir.

Si l'on peut voir ces projets et réseaux émergents comme autant de forme de réaction à l'échelle locale, à l'évolution des exigences du secteur laitier industriel et/ou des réseaux sectoriels et de la grande distributions, on peut aussi faire l'hypothèse que ces deux orientations, à une échelle globale, ne se posent pas forcément « en alternative » les unes aux

autres, et qu'il y a peut être des complémentarités à jouer – et à accompagner – au regard d'enjeux liés à la durabilité des filières, des territoires, des systèmes de production.

Nous analysons dans cet article les transformations mises en œuvre depuis une quarantaine d'année dans la filière « laitière¹ » caprine d'une région française fortement concernée par ces deux dynamiques (Sud Rhône Alpes). A partir de cette lecture diachronique, nous proposerons une première analyse sur les conséquences de ces recompositions sur la durabilité des systèmes de production (SdP), des filières, des territoires. Ces réflexions constituent des hypothèses mises en débat et à approfondir².

II – Méthode

La méthode utilisée consiste à mettre en perspectives des faits, des informations, pour construire une lecture des dynamiques en cours, en tirer des enseignements et des pistes de réflexion quant à la durabilité. Nous nous sommes appuyés sur diverses sources d'information couvrant la période 1970-2010: périodiques locaux ou professionnels ; travaux d'étudiants et de recherche ; enquêtes et entretiens compréhensifs réalisés en 1995 auprès d'éleveurs, puis en 2010 auprès de techniciens caprins et animateurs de projets agricoles.

III – La filière caprine laitière Française : quelques éléments

La production de lait de chèvre trait en France s'élève à 570 millions de litres en 2005. 410 M l sont livrés à une laiterie. La région Centre Ouest collecte 74% du lait livré en France. Le lait y est transformé principalement par de grands groupes industriels en fromages de type buches fraîches, écoulés sur l'ensemble du territoire national et à l'export. (Fig. 1), (source : Agreste). C'est une production très concurrentielle : concurrence entre pays membres, concurrence interrégionale. Dans ce contexte, les signes de qualité liée à l'origine connaissent un engouement particulier (46 AOC fromagères dont 14 caprines). L'obtention d'une AOC joue sur l'attractivité de la zone. On assiste à un jeu complexe d'alliances ou d'absorption d'entreprises par des groupes laitiers d'envergure nationale (Filippi, 2002), qui cherchent, par les produits de terroir, à diversifier leur gamme et à segmenter leurs ventes.

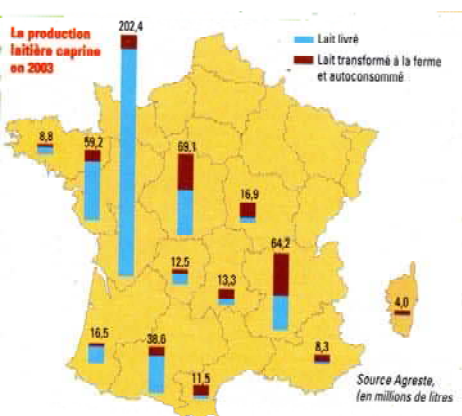


Fig. 1. Productions laitières et fromagères (millions de litres).

IV – Trajectoire de la filière laitière en Sud Rhône Alpes (RA)

La région RA est la 4^{ème} région Française productrice de lait de chèvre. Nous nous intéressons au Sud (Drôme, Ardèche), sous influence méditerranéenne. On y compte 300 éleveurs caprins. La collecte laitière est assurée par deux grandes laiteries collectant plus de 100 producteurs et par de petites entreprises collectant de 10 à 30 producteurs. Nous reconstituons ci-après une chronique des évolutions du secteur laitier dans cette petite région (Tableau 1).

Tableau 1. Transformations en région sud Rhône-Alpes

	70- 80	80-90	90-00	00-10
Collecte	Création de coopératives locales Création d'ateliers d'affinage	Premières fusions de coopératives locales Maintient d'ateliers de transformation dans niches locales	Fusion avec grand groupes hors zone Maintient d'activités dans niches locales	Arrivée de grands groupes laitiers hors région Multiplication et émergence de projets collectifs de circuits courts, et/ou territoriaux
Territoire	Élevage présent sur tout le territoire Installation des néo-ruraux en zones difficiles	Retrait de l'élevage en plaine Maintient de l'élevage en piémont		Installation d'éleveurs proches circuits collecte Mise en relation d'activités locales autour de projets commerciaux ou territoriaux
Elevages	«Modernisation» des pratiques Arrivée des néo-ruraux	Systèmes pastoraux « se précisent »	L'utilisation du pâturage se développe	Augmentation d'effectifs et retour à l'affouragement Recherche d'une lisibilité du lien au terroir
Notes		1983 : AOC 1988 : production hors zone interdite	1995 : définition des conditions de production AOC	

1. Avant 1980 : Une production laitière caprine spécialisée se développe

A. Transformation- commercialisation laitière

Après guerre, la transformation et la commercialisation s'organisent : (i) création de coopératives laitières locales, mais collectant de nombreux éleveurs. Ainsi, en 1970, la coopérative de Crest collecte 3 millions de litres de lait de chèvre, chez 550 producteurs (moyenne 15 chèvres). Entre 1970 et 1980, certaines de ces coopératives fusionnent (Fond, 1972) ; et (ii) création de petits ateliers privés d'affinage de fromages par des coquetiers³ (ex : région de Dieulefit).

B. Systèmes de production et implantation territoriale

L'élevage caprin est présent aussi bien en plaine qu'en piémont. Dans la mouvance de la loi de modernisation de l'élevage (1962), les systèmes de production se spécialisent et les modes de conduite du troupeau évoluent. Le pâturage devient une pratique donnant une image passéiste de l'activité, en opposition aux pratiques d'élevage considérées « modernes » visant une

maîtrise des facteurs de production. Une majorité d'éleveurs (surtout en plaine) adopte un mode de conduite en stabulation permanente (Fond, 1972).

Dans le même temps arrivée de néo-ruraux qui s'installent en zones difficiles, souvent avec un troupeau caprin, avec pour idée de mettre en place des systèmes de production tirant au maximum partie des ressources du milieu. Ils vont petit à petit mettre en place des systèmes d'élevages avec un large recours au pastoralisme.

2. 1980-1990 : Forte concurrence sur les marchés régionaux

A. Transformation- commercialisation laitière

1981 : la première crise grave touche le marché national des fromages de chèvres. Pour protéger leur fromage, les entreprises et éleveurs demandent la reconnaissance en AOC « Picodon de la Drôme et de l'Ardèche » (décret 1983; tolérance pour les fabrications hors zones jusqu'en 1988). Cependant, les coûts de collecte restent élevés. Piacère (1987) relevait en 1986 des coûts de collecte de 0,24 franc/l pour la laiterie de Crest et de 0,07 franc/l pour la coopérative Sèvres et Belle. Devant des difficultés de rentabilité, la coopérative demande son rattachement en 1988 à une Union de coopératives située dans le département du Rhône.

B. Systèmes de production et implantation territoriale

Fin 1980, le territoire de Drome se spécialise. Les plaines s'urbanisent ; l'industrie, les vergers intensifs et les grandes cultures s'y développent. A contrario, dans les zones de piémont et de montagne, l'élevage reste très présent (Landry, 1995). Deux types de systèmes d'élevage s'y côtoient. D'une part des élevages dont l'alimentation repose sur le distribué à l'auge; d'autre part des élevages pâturant sur ressources naturelles et cultivées. Les troupeaux sont dans les deux cas de taille modeste, comparativement à la région Centre Ouest.

3. 1990-2000 : Emergence de deux orientations en transformation laitière et redécouverte du pastoralisme

A. Transformation- commercialisation laitière

Une orientation laitière sur un modèle industriel : La coopérative de Crest transforme, en 1995, 4,5 millions de litres de lait de chèvre et collecte 140 producteurs. Les fusions se poursuivent avec de petites coopératives de Drôme et d'Ardèche. Les AOC régionales, dont le Picodon, sont mises en avant par l'Union de coopératives pour segmenter la gamme et gagner les marchés de la grande distribution.

Persistance d'une activité laitière marchande dans quelques niches laitières : des ateliers de transformation ou d'affinage locaux maintiennent leurs activités en écoulant leur production à des clients de proximité, et/ou en mettant en avant leurs savoir faire dans la construction d'une image locale. Ainsi, dans la région de Dieulefit, des affineurs maintiennent un savoir faire particulier (Picodon – méthode Dieulefit). Leur fromage est associé à la renommée et aux activités de la petite région (Picodon-poterie-tourisme).

B. Systèmes de production et implantation territoriale.

Encouragement à l'utilisation du pâturage : l'image du pastoralisme évolue dans les organisations professionnelles et de développement agricole, dans lesquelles à présent les éleveurs néo-ruraux s'impliquent. A partir de 1990, la station régionale professionnelle caprine du Pradel débute des études sur le pâturage avec son troupeau expérimental. Cette pratique connaît un renouveau d'intérêt : 85 % des éleveurs laitiers livrant à la coopérative de Crest en 1995 utilisent le pâturage (enquêtes 1995).

4. 2000-2010: Deux types de dynamique : l'une sectorielle, l'autre locale

A. Transformation- commercialisation laitière

a] Le modèles sectoriel et industriel se « renforce »

Arrivée de grands groupes laitiers dont le siège se situe hors région. Lactalis achète une coopérative d'Ardèche (Saint Félicien), puis revend quelques années plus tard au groupe Triballat, leader du fromage de terroir de la région centre, qui souhaite élargir sa gamme d'AOC. Ce dernier s'implante donc en zone en rachetant « Saint Félicien » et une petite laiterie privée située en Drôme.

Rester leader sur le marché des fromages de chèvre en grande distribution notamment dans la SE. L'Union de coopérative Valcrest rationalise ses outils de production : spécialisation de la coopérative de Crest pour la transformation du lait de chèvre. Les 12 millions de litres de lait de chèvre collectés en région Rhône Alpes sont transformés à Crest. La gamme est diversifiée avec des produits d'entrée et de milieu de repas. 40 % des ventes concernent l'export (Réussir la chèvre, 2006). Face aux handicaps du bassin de collecte, l'entreprise cherche à rationaliser ses circuits de collecte.

Notons que le lait AOC est collecté tous les 2 jours et le lait non AOC tous les 3 jours. Le cout de collecte du lait AOC peut conduire les entreprises à privilégier le ramassage de ce lait dans les zones les moins éloignées, ou dans celles où les volumes collectés par km sont les plus importants.

b] Multiplication de projets collectifs et locaux

Multiplication de projets collectifs pour développer des circuits courts, y compris hors des niches laitières. Ces projets prennent diverses formes : atelier d'affinage, point de vente collectif, restauration collective, projet local de mise en valeur touristique, etc. Ils impliquent une diversité d'acteurs et d'activités et sont fortement enracinés dans leur territoire. Ils mettent l'accent sur les spécificités et les savoirs faire locaux. Ils privilégient la relation directe au consommateur et l'organisation collective de la commercialisation. Ces projets sont en général soutenus par les acteurs territoriaux (élus locaux, responsables collectivités territoriales, etc.), qui entendent relancer une dynamique locale, territoriale, économique et sociale dans des régions appelées dans les années 80 « défavorisées ».

B. Systèmes de production et implantation territoriale

En réponse aux incitations des grandes laiteries, on constate sur les bassins de collecte une évolution de l'implantation territoriale des élevages et des systèmes d'élevage : (i) l'installation d'élevages de grands effectifs, proches des circuits de collecte ; (ii) la forte augmentation d'effectif en troupeau laitier (+ 42 chèvres en 7 ans); et (iii) Le recours marqué à l'affouragement (55% des élevages en zéro-pâturage), (Chambre d'agriculture 26, 2009).

Les éleveurs impliqués dans des projets collectifs de circuit court ou territoriaux quand à eux, mettent en avant le lien entre le produit, les pratiques d'élevage et le terroir, mais aussi entre leur activité et leur territoire en tant que construit social, local, économique. C'est ainsi qu'au niveau des systèmes d'élevage, nous examinerons, dans le projet à venir quelle attention est portée aussi bien à la valorisation des ressources locales, qu'à l'inscription des pratiques dans le territoire (maintient de milieux ouverts, de maillages de ressources, etc.).

V – Discussion

1. Deux orientations en train de se différencier

Une orientation laitière sectorielle, industrielle, qui se structure autour d'une stratégie commerciale. Cette orientation se caractérise, comme dans d'autres secteurs de production, par une concentration des entreprises, une assise nationale voire européenne et une connexion forte avec les centrales d'achat de la grande distribution. Sur ces circuits, les volumes proposés, la maîtrise de ces volumes (régularité et capacité à répondre à des demandes ponctuelles), la diversité de la gamme sont des atouts, mais les prix des produits non typés sont tirés vers le bas par les transformateurs situés dans les régions laitières de l'Europe. Pour réduire les coûts de collecte, les entreprises incitent à l'installation d'éleveurs proches des circuits de collecte et à l'augmentation des volumes. Ces incitations peuvent avoir à terme des conséquences sur l'implantation des élevages dans les territoires : installation d'éleveurs en zone de plaines, de grande culture ; et, à contrario, retrait de la collecte dans certains territoires (ou retrait de la collecte en AOC). Elles ont aussi des conséquences sur les systèmes de production : tendance à l'intensification avec augmentation d'effectif, alimentation reposant sur du distribué. Cependant, cette tendance pourrait dans les années à venir s'infléchir à nouveau. L'effondrement récurrent du prix du lait et la pression sociale pourrait conduire une partie des éleveurs à modifier la conduite de leur troupeau et à introduire le pâturage dans l'alimentation du troupeau.

Une orientation locale, territoriale, patrimoniale, qui s'organise dans des territoires et avec des acteurs en marge des dynamiques actuelles dans les filières « conventionnelles ». Ces projets mettent en synergie une diversité d'activités autour de la construction de projet mettant en valeur des spécificités locales. Ils concernent aussi bien des éleveurs laitiers que des éleveurs fermiers, lorsque ceux-ci s'engagent dans des démarches collectives. On peut penser que les pratiques des agriculteurs impliqués dans ces projets évoluent en fonction de l'image que l'ensemble des participants au projet construit et veut transmettre. Ces dynamiques émergentes rejoignent celles qui ont été décrites dans les travaux sur les systèmes productifs locaux, les systèmes agroalimentaires localisés (Moity *et al.*, 2001), la proximité géographique (Torre, 2009), ou les paniers de biens (Hirczak *et al.*, 2004). Ils ont montré que la construction de ces projets fédère de nouveaux liens, sociaux, territorialisés et que petit à petit les acteurs construisent de nouvelles identités en ancrant leurs activités dans le territoire.

La trilogie Filière-Territoire-Diversité des systèmes de production, « vue comme un système⁴ »
Dans chaque orientation, on peut identifier des relations étroites entre le projet commercial, les conséquences territoriales et les transformations des systèmes d'élevage. On peut caractériser ainsi des entités fonctionnelles, avec des objectifs, des acteurs et des activités, des emprises territoriales, des relations entre acteurs, etc. On peut donc voir ces entités fonctionnelles « comme un système ». Dans un cas le système peut se définir par l'entreprise, son bassin de collecte, les élevages adhérents. Dans l'autre, par le projet local, les activités concernées (dont l'élevage) et l'emprise territoriale du projet. Ces projets mettent en réseaux des acteurs, tournés vers un objectif qui les réunit et qui vont petit à petit construire de nouvelles normes et valeurs (Darré, 1999 ; Parodi, 2005).

2. Quelle analyse de la durabilité ?

La durabilité se définit comme une agriculture capable d'assurer la reproduction de ses systèmes et donc des ressources sur lesquelles ils reposent (Defontaine, 2001). Cette notion est déclinée, dans la plupart des démarches (IDEA, DIALECTE, ARBRE, etc.), au niveau de l'exploitation, en évaluant une durabilité économique, écologique, sociale (Barbier et López-Ridaura, 2010). Hubert (2002), étend cette notion au niveau des territoires dont elle est partie prenante, et du système d'activité impliqué. Dans cette logique, Terrier *et al.* (2010) et Barbier

et López-Ridaura (2010) invitent à distinguer une durabilité restreinte (à l'échelle de l'exploitation) et une durabilité étendue (à l'échelle de niveaux d'organisation englobants).

A. La durabilité « étendue » au niveau du système qui est défini par un projet

La durabilité à l'échelle des deux systèmes définis par les relations –les acteurs– les territoires (physiques et de projet) ne se raisonnent pas de la même façon. Nous sommes donc amenés à décliner des indicateurs propres à chaque orientation (Tableau 2).

Tableau 2. Des indicateurs spécifiques

	Durabilité étendue au couple projet – territoire		Durabilité étendue au niveau d'organisation englobant : Synergie entre les deux logiques
	Sectoriel – industriel	Local – territorial	
Social	Maintient d'emplois salariés	Maintient tissus social	Passage possible d'une logique à l'autre
Socio-économique	Élargissement du marché et des débouchés Maintient d'activité Maintient du produit sur les marchés éloignés	Maintient tissus économique Développement d'activités Valorisation réciproque entre produits et activités locales	Réputation et valeur ajoutée comme résultat de l'interaction entre les dynamiques locales et industrielles
Territorial	Elevage et cultures fourragères en périurbain ou en grandes cultures - biodiversité Complémentarités entre activités Retour vers le pâturage ?	Maintient de milieux ouverts et de mosaïques paysagères - <i>Biodiversité</i> Mise en valeur des ressources par les pratiques	Mosaïques paysagères à l'échelle de la région

Ainsi si nous prenons le critère territorial, le maintien d'activités d'élevage, dans l'arrière pays est un enjeu certain au regard du maintien d'une dynamique locale, économique et sociale et du maintien d'une diversité paysagère. En développant des systèmes d'élevages utilisateurs de ressources naturelles spontanées et cultivées, l'élevage contribue au maintien d'une mosaïque paysagère et évite la fermeture des milieux.

Les projets laitiers industriels concernent quant à eux en particulier les zones de plaines proches des sites d'implantation des laiteries. La réintroduction ou le développement d'activités d'élevage dans ces zones, souvent de grande culture, et/ou en voie d'urbanisation, peut avoir une importance majeure au regard de divers enjeux de durabilité : (i) l'implantation de cultures fourragères – pâturées ou non – contribue à une certaine diversification des cultures favorable à la biodiversité sur la zone ; et (ii) la présence d'élevage peut offrir localement une possibilité d'activité nouvelle, par la vente de foin, dans les zones de grande culture ou de mono culture.

B. Quelle durabilité « étendue »... au delà du couple système/projet

Si nous prenons à présent une durabilité étendue non pas au niveau d'organisation territoire/projet directement concerné mais à une échelle plus large, régionale, nationale, ou internationale, nous pourrions mettre à jour des synergies ou complémentarités entre des entités fonctionnelles dont les logiques sont à priori opposées.

Ainsi, au regard de la commercialisation des produits, la présence de produits sur des créneaux commerciaux très différents, les uns de proximité, les autres éloignés permet de démultiplier les

types de consommateurs touchés (Benkahla *et al.*, 2005) et contribue à augmenter la notoriété du produit. La notoriété des produits locaux, construite et entretenue par les pratiques collectives territoriales de proximité, est surtout valorisée dans les circuits nationaux de logique industrielle à travers les marques à consonance « terroir » et les signes officiels de qualité. Mais par ailleurs, les implantations d'unités de transformation industrielle, attirées par la notoriété des territoires, permettent de valoriser des quantités de produits très largement supérieures aux capacités de la demande locale. Ces implantations sont créatrices d'emplois et de valeur ajoutée dans les territoires.

Au regard de la biodiversité, il y a des enjeux certains à développer l'élevage, aussi bien dans les zones d'arrière pays que dans les zones de plaine. On peut imaginer de nouvelles complémentarités fonctionnelles entre des territoires contrastés, tournés vers des enjeux et des activités jusqu'à présent différents. Ainsi, l'implantation de cultures fourragères de ventes peut constituer une perspective de diversification pour pallier aux difficultés rencontrées dans certains secteurs (viticulture, arboriculture, etc.). Cette production fourragère en zones de plaine peut à son tour constituer un enjeu pour l'approvisionnement d'éleveurs situés en arrière pays. Ainsi, certaines AOC fromagères incluent dans leur cahier des charges des critères « d'approvisionnement en zone ». La production fourragère dans des plaines qui seraient incluses dans le territoire d'une AOC peut constituer un élément majeur pour le développement de cette AOC et des activités en piémont.

VI – En conclusion

Les effets des restructurations en cours du système agroalimentaire mondial ne sont pas homogènes lorsqu'on observe les comportements des acteurs et des systèmes de projets à l'échelle des exploitations agricoles, des territoires ou des filières de produits. En observant dans la durée l'évolution de la production et de la transformation du lait de chèvre dans le Sud Est de la France, nous avons pu identifier dans un premier temps deux logiques, l'une « industrielle », l'autre « territoriale », que nous avons caractérisées par des propriétés très divergentes. Cependant, nous avons pu montrer que ces deux logiques peuvent être interprétées comme deux faces d'une même stratégie de réaction – ou d'adaptation – aux évolutions globales. Ces deux systèmes tendent à fournir un meilleur accès au marché pour les produits de la zone étudiée, ce qui est supposé créer de la valeur, puis des emplois. Par ailleurs ces deux systèmes participent au renforcement et aux transformations des mosaïques paysagères et agricoles, sans que l'un d'entre eux évolue vers une homogénéisation des modes de culture ou de conduite d'élevage, des produits, ou des systèmes de distribution des aliments. La diversité reste un atout pour l'ensemble des acteurs. Ces différentes logiques peuvent être divergentes ou complémentaires, en concurrence ou en synergie. Les investigations futures devront tenter de comprendre dans quelles conditions ces relations se nouent et quel est le rôle des politiques publiques – territoriales, nationales, supra nationales.

Références

Agreste. <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

Benkahla A., Boutonnet J.-P. et Fort F., 2005. Enjeux de la certification d'origine et stratégies d'acteurs : Le cas de l'AOC Pélaridon. Dans : *Économies et Sociétés, Série « Systèmes agroalimentaires »*, A.G., 27, 5/2005, pp. 877-894.

Barbier J.M. et López-Ridaura S., 2010. Evaluation de la durabilité des systèmes de production agricoles : limites des démarches normatives et voies d'amélioration. Dans : ISDA International Symposium, Montpellier, 28-30 juin, pp. 9

Botta E., 2007. *L'industrie laitière française en pleine ébullition*, Libre Service Actualité – LSA, 24 mai 2007.

Chambre d'agriculture de la Drôme (26), 2009. *Diagnostic sur la filière caprine en Drôme*, PwP, pp. 52.

Darré J.P., 1999. *La production de connaissances pour l'action. Arguments contre le racisme de l'intelligence*. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, INRA, pp. 242.

- Deffontaines J.P., 2001.** Ressources naturelles et développement durable en agriculture, le point de vue de l'agronome. Dans : *Le développement durable, de l'utopie au concept, de nouveaux chantiers pour la recherche*. Elsevier, pp. 131-142.
- Filipi, 2002.** L'émergence d'un nouveau modèle d'organisation au sein du secteur coopératif : Recherche de proximité et de solidarités territoriales. Dans : *Economie rurale*, 2002.
- Fond B., 1972.** Laiterie coopérative de Crest et région. Mémoire CT GREF Grenoble, pp. 91.
- Hairy D., Labouesse F. et Saunier P., 1967.** Croissance et concentration dans l'industrie laitière, Dans : *Economie rurale*, 71, pp. 87-96.
- Hirczak M., Moalla M., Mollard A., Pecqueur B., Rambonilaza M. et Vollet D., 2005.** *Du panier de biens à un modèle plus général des biens complexes territorialisés : concepts, grille d'analyse et questions*. Symposium INRA-PSDR, « Territoires et enjeux du développement régional », Lyon (France), 9-11 mars 2005, pp. 15.
- Hubert B., 2002.** *Sustainable development ; Think forward and act now. Agricultures and sustainable development; the stakes of knowledge and research attitudes*. Johannesburg Conference, INRA : dossiers de l'environnement, vol. 22. INRA-Ed.
- Landry A., 1995.** Stratégies de production et pâturage dans les exploitations caprines de la Drôme. Mémoire ENESAD, pp. 68.
- Moity P., de Sainte Marie C., Geslin P., Muchnik J. et Sautier D., 2001.** Systèmes agroalimentaires localisés. Dans : *Etudes et Recherches*, 32, INRA, pp. 215.
- Parodi M., 2005.** Economie sociale et solidaire – Territoire et développement local. Dans : 5ème Rencontres Inter-Universitaires d'Économie Sociale et Solidaire, Aix-en-Provence (France), 11-12 mai 2006. Disponible dans : <http://www.defi-uni.org/IMG/pdf/parodi.pdf>.
- Piacère A., 1987.** Situation et perspectives de l'économie caprine dans le Sud Est de la France. Thèse INAPG, pp. 70.
- Réussir la chèvre, 2006.** La fromagerie, leader de l'AOC Picodon mise aussi sur les spécialités cuisinées.
- Terrier M., Gasselin P. et Le Blanc J., 2010.** Evaluer la durabilité des systèmes d'activités des ménages agricoles pour accompagner les projets d'installation en agriculture. La méthode EDAMA. Dans : ISDA International Symposium, Montpellier, 28-30 juin, pp. 9.
- Torre A., 2009.** Retour sur la notion de Proximité Géographique. Dans : *Géographie Economie Société*, 11, (1), pp. 63-73.

¹ Les éleveurs caprins en France peuvent soit livrer leur lait à une laiterie (éleveurs et filière dits « laitiers »), soit transformer eux-mêmes leur lait en produits fromagers (éleveurs et filière dits « fermiers »).

² Leur approfondissement se fera notamment dans le cadre du projet ANR Systemra, « Mouve » 2011-2014.

³ Traditionnellement les « coquetiers » ramassaient dans les fermes les œufs, et les fromages frais.

⁴ Dans la lignée de P.L.Osty, 1978, « L'exploitation agricole vue comme un système ».